



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 10 février 1891.

Chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune.

(Suite.)

b) Bulle-Montbovon. — De la gare de Bulle, le tracé suit le raccordement industriel du Tirage jusqu'au-dessus de la tannerie Glasson, passe à gauche de la maison Gillard, franchit la route cantonale au moyen d'un pont métallique, s'engage entre les maisons Leclerc et Andrey, tourne à gauche et se dirige vers la Trême, qu'il croise à environ 50 mètres en amont de la route cantonale. De là il passe derrière le village de La Tour, ou en laissant à droite l'usine de MM. Genoud & Peyraud, ou bien en la contournant au sud. La station de La Tour serait placée le long de la route du Pâquier. Le tracé se dirige ensuite vers la chapelle de la Motta qu'il laisse à gauche et vers la forêt de Sautaux qu'il longe au nord pour atteindre, en passant par Ferpicioz, le torrent de l'Albeuve. Ce dernier est franchi à 30 mètres en amont du pont de la route cantonale. De ce dernier point, la ligne emprunte la gîte des Prahys, passe entre les « Adoux » et « Clos à Pâchet » et atteint le village d'Epagny. La station est projetée au sud de cette localité, en face de la fabrique Lapp, le long du chemin conduisant à Gruyères et à Pringy. La ligne se dirige ensuite vers l'Orteydoz, où elle croise la route cantonale (passage à niveau pour la route cantonale et celle du pont « qui branle »), longe presque toujours cette dernière jusqu'à la bifurcation du chemin d'Estavannens. De ce point, elle s'infléchit vers l'extrémité de la Rouclaina, qu'elle contourne pour se diriger ensuite presque en ligne droite jusqu'à Afflon, en traversant la gîte appartenant à la commune d'Enney et la Fin-Devant.

Depuis Afflon, le tracé emprunte plus ou moins le côté gauche de la route cantonale jusqu'à Villars-sous-Mont et contourne au sud-est de ce village. La station serait placée au Cretey, un peu plus au-dessous de l'Eglise. Elle desservira ainsi mieux l'important village de Grandvillard.

Le ruisseau de Villars-sous-Mont est franchi au moyen d'un pont en pierre projeté un peu plus bas que celui de la route cantonale. Plus loin, le tracé suit toujours le côté gauche (côté de la Sarine) de la route jusqu'au village de Neirivue, qu'il contourne,

comme Villars-sous-Mont, au sud-est. Pour franchir le profond ruisseau de Neirivue, on emprunterait, en l'élargissant, le pont de la route cantonale.

A partir de la Quaz (Délèze), une variante est à étudier au pied du talus de la route cantonale.

Une variante se développant à l'ouest du village de Neirivue est aussi possible, mais son exécution serait très coûteuse. Cette variante pourrait être choisie au cas où l'on ne pourrait pas utiliser le viaduc de la route.

Pour desservir Neirivue, une halte sur la rive gauche du ruisseau, près du pont, est projetée.

Revenant à la description du tracé, depuis Neirivue, il suit la route jusqu'au contour situé à mi-chemin d'Albeuve et de là il se développe par les « Communs » de Neirivue, traverse la Marivue et contourne au sud-est le village d'Albeuve, suit le chemin des Confins et va de nouveau se souder à la route cantonale, près du raccordement de Lessoc (chaux hydraulique).

La station d'Albeuve serait placée au sud du village.

Enfin, la ligne piquetée suit depuis le raccordement de Lessoc, presque continuellement la route du côté gauche, utilise le pont de l'Hongrin et atteint le village de Montbovon, qu'il contourne également au sud-est pour rejoindre la route cantonale en la longeant jusqu'à la Tine.

La station de Montbovon serait projetée derrière l'église, soit entre cette dernière et la propriété de M. Gillet Jean.

A Montbovon, deux variantes sont possibles : L'une consisterait depuis les « Pierres à feu », à suivre la rive gauche de l'Hongrin, à traverser ce torrent à Combaz d'Avaux et à passer au moyen d'un tunnel sous la colline qui domine le village pour aller au sud de ce dernier reprendre le tracé proprement dit.

L'autre variante aurait la direction suivante : elle se détacherait du tracé étudié près de l'église de Montbovon, franchirait la Sarine à un endroit resserré, en amont du Moulin de Montbovon (pont en bois), se développerait sur le versant droit de la Sarine, s'engagerait aussi loin que possible, en cunette dans le défilé de la Tine et traverserait enfin, en tunnel, la colline (chaîne de montagne) du Gresalley et du Mont-Derrière, pour aboutir au-dessus de Cuves. Cette variante offre les grands avantages suivants sur le tracé étudié : 1. d'être à l'abri des avalanches ; 2. de rac-

courcir le trajet de 800 à 1000 mètres, suivant la longueur admise pour le tunnel ; 3. d'éviter la construction d'un pont coûteux à la Tine ; d'arriver à une certaine hauteur à Cuves et d'éviter ainsi des travaux onéreux à la Chaudanne. Cette variante est encore à un autre point de vue recommandable, c'est qu'elle traverse des terrains solides, unis et de minime valeur. En suivant la route cantonale depuis Montbovon, les murs de soutènement de la route devront être reconstruits. Ayant été exécutés en maçonnerie sèche, ils ne pourraient être utilisés pour asseoir un chemin de fer. Si nous abandonnons la route, nous aurons par contre des ouvrages d'art et des terrassements considérables à exécuter, sans compter que nous emprunterons les meilleures prairies de Montbovon.

Ainsi, la variante sur la rive droite de la Sarine est sous tous les rapports bien préférable au tracé étudié.

Le tracé que nous venons de décrire est, ainsi que l'emplacement des stations, susceptible de changements. Les communes seront surtout consultées sur le tracé et sur le choix de l'emplacement des stations.

V. Subventions.

(PRISE D'ACTION EN SECOND RANG)

A la réunion des délégués de tous les comités, tenue à Fribourg le 20 novembre dernier, il a été voté les résolutions suivantes :

1. « Il est décidé que chaque comité cantonal agira dans son canton pour obtenir, soit de l'Etat, soit des communes, des subventions se montant au chiffre total de 35,000 fr. par kilomètre. »
2. « Ces subventions pourront se faire en argent ou en nature (bois et terrains) ; dans ce dernier cas, les quantités et les prix attribués à chaque subvention devront être admis par le comité général sur préavis de MM. les ingénieurs. »
3. « Chaque membre des comités s'engage à travailler à obtenir ces subventions le plus promptement possible. »
4. « Toutes les subventions seront représentées par des actions de deuxième rang. »
5. « Ici au 31 janvier 1891, chaque comité cantonal devra annoncer au comité central le résultat de ses démarches. »

D'après ces résolutions, nous aurions à parfaire 35,000 fr. par kilomètre. L'étendue du tracé sur territoire fribourgeois ayant été admise à environ 38 ki-

ton chauffeur et toi... toi surtout, si faible et si épuisé... pourriez-vous manœuvrer une pareille gimbarde ? Je vais vous donner un coup de main... Tu vois bien que je finis par être bon à quelque chose !

Et il se mit en devoir d'aider Martin à dégager le tube d'une maçonnerie dans laquelle il était solidement fixé ; Armand l'arrêta avec empressement.

— Prends garde, Stanislas, dit-il, songes-tu que le déplacement, le moindre choc, une simple secousse peuvent déterminer une explosion ?

— Bah ! ton soi-disant tube ne contient pas de la dynamite, je suppose... Ce que vous faites, ton chauffeur et toi, je peux le faire aussi !

— Moi, dit Martin qui, noir de charbon, essayait son front ruisselant de sueur, je ne sais pas trop à quoi l'on m'emploie ; mais j'ai bien gagné, je pense, les cinq cents francs que M. Lecardeur m'a promis dans cette expérience.

— Je double la somme, mon brave Martin, dit Armand, et si l'expérience réussit, je m'entendrai avec M. Lecardeur, pour vous assurer une rémunération plus sérieuse.

— Oh bien ! alors, allons-y, monsieur de Gerville ! dit le chauffeur tout joyeux.

Dès que le tube fut dégagé, on le déposa avec précaution sur un de ces petits chariots de fonte dont se servent les forgerons pour traîner les masses métalliques, et, à force de bras, on le hissa dans la fournaise, où brillait déjà un feu ardent. Stanislas avait travaillé courageusement à cette besogne, qui, sans son aide, eût été peut-être impossible à deux hommes fatigués, et l'énorme pièce de fer ne tarda pas à rougir au degré fixé par le programme.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 41

LE SECRET DU DIAMANT

PAR

ÉLIE BERTHET

Toutefois ce malaise dura peu ; bientôt il ouvrit les yeux et sourit à son ami, qui le soutenait avec sollicitude.

— Le plus difficile est fait maintenant, dit-il ; les gaz sont liquéfiés et les chances de réussite augmentent de minute en minute.

— Fort bien ; mais tout n'est pas terminé... Que reste-t-il à faire ?

— Nous allons transporter le tube sur cette fournaise, que Martin vient d'allumer là-bas... On le fera rougir « au rouge sombre » pendant douze heures consécutives... Après quoi, on le laissera refroidir lentement... Quand le tube sera complètement refroidi, on le sciera... et alors je connaîtrai mon sort.

— Appelles-tu cela un tube ? dit Stanislas avec gaîté en désignant la lourde masse de fer et d'acier ; c'est un véritable canon, mon cher, et un canon de siège encore ! Comment

— Merci, Stanislas, reprit Gerville ; à présent, sans doute, tu consentiras à te retirer, car je crois qu'il n'y a plus de danger pour personne. Je vais m'établir auprès de cette fournaise pendant douze heures, et veiller à ce que ce tube se maintienne à la température voulue... Mais, tout s'achèvera le plus tranquillement du monde.

— A la bonne heure ! répliqua Gobin ; puisqu'il en est ainsi, je décampe et je vais voir si je pourrais prendre un bock quelque part, vu que j'ai avalé un kilo de noir de fumée... Aussi bien, ton aimable patron serait capable de venir me faire une avanée !

— Je n'ai plus de patron, dit Armand avec dignité, je n'ai plus qu'un associé, je le répète et je suis maître ici comme lui ; l'acte d'association a été signé il y a trois jours.

— Bien, bien, je comprends... Pour toi, la science, le travail et le danger ; pour lui, la plus grande part des profits... Enfin, ceci vous regarde... Adieu donc, Armand... J'espère que tu ne tarderas pas à aller voir ma mère et Mariette... En attendant, je vais leur parler de toi, leur faire pressentir ton prodigieux succès...

— Mon succès ! répliqua Gerville qui, suivant l'usage, éprouvait des doutes à mesure que la solution se rapprochait : ne sais-tu pas, toi mon confrère, combien la chimie est perfide ?... Une petite circonstance imprévue, une cause ignorée peuvent faire tout manquer... Peut-être quand, après tant de calculs, de dépenses et de périls, je vais ouvrir mon tube, ne trouverai-je qu'une substance inutile et sans valeur.

— Faudra voir... Dans ce cas, on te fournira des consolations peut-être... Adieu donc et bon courage !

Il serra une dernière fois la main d'Armand et sortit.

VENDRE

de mille pieds de foie et de qualité. Vaste écurie. M. GILLARD, entrepreneur, à [741]

vendre :

de grand rapport, de 21 po (Gruyère), à 5 minutes de laiterie. [52] Marie GAUDARD, audit Sâles.

VENDRE

Actions Crédit foncier. J. GILLET, avocat, à Bulle.

vendre :

ureau, manteau blanc et mère de race brune et d'un air, race fribourgeoise, propre n, âgé 14 mois. te restante St-Cierges (Vaud), (01154) [63]

Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phénix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.



cheveux gris Capillaire à 2 fr. 75 grand choix de NATTES depuis 1 fr. la pièce, chez GOT, coiffeur-parfumeur, placide MOURA, à Bulle. [25]

use de départ, re un magasin d'épicerie, situé dans une ville du

VENDRE

REOLUS, parue en livraisons Par commission : DAVET, procureur, Bulle.

HOCOLAT Richard TITRE INCONTESTÉE SE TROUVE PARTOUT

de quote-part

de 1000 fr. sorti au dernier tirage de la Blanche Hollandaise, le 1er éché au N° 12 de la série

du pays favorisés. s'adresser à François Ross, Fribourg (Suisse). [777] pour réponse.

à distraire.

, à 9 heures, on vendra en au comptant, environ 9000 regain de première qualité de la Fin, à Avry, ayant et Favre, ancienne propriété

A. ANDREY, notaire.

VENDRE

lot de foie et de regain. DAVET, procureur, Bulle.

LOUER

avril prochain, 2 chambres complètement meublées et situées à [35]

Magasin Remy & Cie.

Lenz, imprimeur-éditeur.

lomètres, nous aurions une subvention de 1,330,000 fr. à fournir. Vu le peu de difficultés que présentera la construction de la ligne sur le territoire fribourgeois, nous pourrions, comme base de nos opérations financières, soit des démarches à faire auprès de l'Etat, des communes et des particuliers, admettre une subvention de fr. 1,000,000 en chiffre rond.

Pour répartir cette somme de fr. 1,000,000 entre l'Etat et les communes, nous proposons deux projets :

1^{er} projet. — L'Etat donnerait une subvention (resp. prise d'actions en second rang) de fr. 800,000.

La subvention de l'Etat se justifie d'abord au point de vue agricole, industriel et commercial, et au point de vue des économies directes à réaliser dans l'entretien des routes et dans la reconstruction des routes de Bulle-Châtel, de Palézieux-Semsaux et de Châtel-Romont.

La question de subvention envisagée à ce dernier point de vue, nous estimons que l'Etat doit faire pour l'amélioration des voies de communication entre Bulle et Châtel ce qu'il a fait pour la route de Bulle à Romont et pour celle de Fribourg à Payerne. Au lieu de corriger ces routes, il a subventionné les chemins de fer qui ont été construits.

Si nous attribuons à la reconstruction de la route Bulle-Châtel. Fr. 500,000 et à celle de la route de la Haute-Veveyse (Châtel-Romont) » 100,000 resterait encore à justifier » 200,000

Eh bien ! l'entretien des routes cantonales de Bulle-Châtel et de Bulle-Montbovon coûte annuellement au pays 28,000 fr. (voir tableau annexé au présent rapport). En admettant, lorsque la ligne sera construite et exploitée, que les frais d'entretien des routes soient réduits de moitié, le canton économiserait annuellement 14,000 fr., ce qui au 4 % représente un capital de 350,000 fr. Nous devons faire observer ici que les routes que l'on corrigerait seraient d'un entretien plus onéreux, surtout celle de Bulle-Châtel, car la circulation s'y développerait considérablement. Donc, en maintenant les routes et en les corrigeant, les charges d'entretien augmenteraient et cela d'une manière notable. Par contre, une subvention, basée sur une prise d'actions en second rang, deviendra un jour, peut-être plus tôt qu'on ne le pense, une source de revenu pour le fisc.

Il y a aussi lieu de faire entrer en ligne de compte le point de vue économique des contrées desservies par le futur chemin de fer. Il est évident qu'il en résultera des avantages incontestables tant au point de vue commercial qu'industriel (carrières de la Gruyère non exploitées, industrie des étrangers).

Au point de vue agricole, nous verrons la moitié des chevaux disparaître. Ce seul point de vue justifierait déjà la subvention de l'Etat.

Abstraction faite des vallées traversées, les bienfaits du futur chemin de fer s'étendraient sur toute la Haute-Veveyse, aujourd'hui délaissée, sur la contrée de Sâles, sur la Basse-Gruyère et enfin sur la vallée de Charmey. C'est vous dire que jamais chemin de fer ne satisfera autant d'intérêts.

Quant à la part de 200,000 fr. à la charge des communes et des particuliers, on pourrait attribuer :

1. 90,000 fr. à la Haute-Gruyère, y compris la ville de Bulle, La Tour, Le Pâquier, Gruyères.
2. 80,000 fr. à la contrée de Vaulruz et de la Veveyse (50,000 Veveyse et 30,000 à la contrée de Sâles (Vuadens, Vaulruz, Sâles, Romanens).

¹ En admettant une subvention de 20,000 fr. par kilomètre, comme le canton de Vaud l'accorde pour les chemins de fer à voie étroite, nous aurions pour 38 kilomètres (au minimum) 760,000 fr.

Comme il traversait la cour, il rencontra Lecardeur, qui n'entendait plus la machine et supposant l'opération terminée, accourait de toute sa vitesse. Lorsque l'ancien patron passa auprès de Gobin, il lui lança un regard menaçant, mais il ne dit rien et se précipita dans l'atelier.

XXII

L'ÉTANG DE SAINT-CUCUFA

Un des plus gracieux paysages des environs de Paris est celui dont le joli étang de Saint-Cucufa forme le centre. Il se compose d'une petite vallée verdoyante, que les bois entourent de toutes parts, sauf sur un point où le regard peut vaguer sur de riantes campagnes. On est là, à deux pas seulement du Mont-Valérien, la formidable forteresse parisienne ; mais elle est cachée par des massifs de feuillage, et il est facile de se croire dans une profonde solitude. Une modeste ferme et la maison du garde sont les seules habitations en vue. L'étang lui-même semble un miroir d'argent, encadré dans la verdure des roseaux ; à sa paisible surface s'étalent les feuilles rondes et les roses blanches des nénuphars, sur lesquelles les oiseaux d'eau courent en poussant des cris timides.

Cet endroit est peu fréquenté des promeneurs, vu son éloignement des grandes voies de communication. Au printemps et en été, il reçoit la visite des botanistes, qui peuvent y récolter quelques-unes des plantes les plus belles et les plus rares de la flore parisienne. Les habitants des villas du voi-

3. 20,000 fr. à la Basse-Gruyère et rive droite de la Sarine, y compris Villarvolard.

3. 10,000 fr. à la vallée de Charmey, y compris Broc et Botterens-Villarbeney.

Ces contributions pourront être fournies par les communes et les particuliers ou en argent par une prise d'actions ou bien en nature (bois et terrain).

Ces chiffres principaux plus ou moins arrêtés, il y aura lieu de faire une répartition par commune, et d'échelonner au besoin les contributions de ces dernières, sur un certain nombre d'années.

(La fin au prochain numéro.)

NOUVELLES SUISSES

Tir fédéral. — D'après le *Journal des Tireurs*, la population et les carabiniers du canton de Glaris se sont décidés à demander le prochain tir fédéral, qui doit avoir lieu en 1892. D'autre part, on annonçait que les tireurs d'Altorf demandaient également le tir, mais à la condition que celui-ci fût renvoyé à 1893, pour célébrer en même temps l'inauguration du monument de Guillaume Tell.

Le *Journal des Tireurs* appuie la demande de Glaris, qui est conforme, dit-il, aux statuts de la Société suisse des carabiniers. Glaris n'a pas eu le tir fédéral de 44 ans : il s'est vu préférer successivement Berne et Genève. D'ailleurs, les droits d'Uri sont indiscutables, mais l'inauguration du monument de Tell n'aura probablement pas lieu en 1893 et la Suisse primitive fêtera, cette année, l'anniversaire de la fondation de la république suisse, qui prendra sans doute de grandes proportions. Uri peut donc céder le pas à Glaris et attendre l'année 1894.

Fête fédérale de gymnastique. — Le capital-actions de 30,000 fr. de cette fête, qui aura lieu à Genève, est maintenant entièrement souscrit. Le comité compte sur la participation d'environ 4000 gymnastes. On attend, entre autres, des sociétés de Paris, Lyon, Besançon et deux d'Angleterre.

Gibier. — Il y a quelques mois, le Club alpin tentait d'acclimater le bouquetin dans les Alpes grisonnes ; on s'aperçoit aujourd'hui que cette tentative a échoué, aussi la section Rhätia du Club alpin vient-elle de décider de transférer dans le parc de Langenberg, à Zurich, les deux derniers chevreuils du district à ban de Piz-Err, près de Filisur. Cependant, le Département fédéral de l'agriculture pense continuer les essais entrepris.

Lymphé Koch. — On écrit au *Genevois* que le lymphé Koch a produit d'excellents résultats dans la section chirurgicale de l'hôpital d'Aarau, notamment pour les cas de lupus. Le docteur Kalt a pu aussi constater d'importantes améliorations dans la section de médecine interne, pour les cas de phthisie pulmonaire peu avancée.

Les malades ont été traités par la lymphé pour la première fois le 27 décembre.

Le remède Koch, par contre, serait dangereux pour la phthisie très avancée.

Places au concours. — L'administration des postes suisses a besoin d'un certain nombre d'apprentis postaux.

nage viennent aussi parfois y chercher l'ombre et la fraîcheur, et c'était sans doute à cette catégorie de visiteurs qu'appartenaient deux dames, qui, appuyées l'une sur l'autre, suivaient le sentier fleuri dont l'étang est entouré.

On était à la fin d'août, le soleil n'avait plus ses ardeurs estivales ; néanmoins ces deux dames marchaient lentement, et la manière dont la plus âgée pesait sur l'autre, qui était jeune et charmante, il était visible qu'il s'agissait d'une malade accomplissant une promenade hygiénique, par ordonnance du médecin. A l'entrée du bois, du côté de la Malmaison, un coupé, attelé d'un cheval fin et conduit par un cocher en livrée, stationnait, en attendant que les promeneuses jugeassent à propos de rentrer.

Ces deux dames, on l'a deviné sans doute, étaient Mme Gobin et Mariette, qui habitaient toujours l'hospitalière maison de la Jonchère. Le matin, Mme de Chabrier avait été appelée à Paris pour une affaire imprévue et c'était Mariette seule qui accompagnait sa mère à la promenade quotidienne ; la température dont on jouissait ne pouvait qu'être des plus favorables à la malade.

Cependant, Mme Gobin, à qui la moindre marche causait de l'oppression, ne tarda pas à témoigner le désir de se reposer un instant. Mariette ouvrit un léger pliant qu'elle portait au bras et fit asséoir sa mère à l'ombre d'un chêne. Elle-même prit place à ses pieds, sur l'herbe fraîche, où, de loin, sa robe de couleur claire se détachait comme une belle et grande fleur.

Au bout de quelques minutes, elle demanda d'un ton de sollicitude :

— Vous sentez-vous mieux, chère maman ?

Les citoyens suisses qui désirent concourir doivent adresser leur demande jusqu'au 20 février 1891 au plus tard à l'une des directions postales d'arrondissement de Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Bâle, Aarau, Lucerne, Zurich, St-Gall, Coire et Bellinzone.

On exige, entre autres, la connaissance d'au moins deux langues nationales.

Les personnes du sexe féminin seront aussi admises au concours. Toutefois, on fait remarquer que les exigences du service ne permettront que l'admission d'un nombre restreint de ce sexe.

Les directions postales d'arrondissement donnent tous les renseignements ultérieurs nécessaires.

Zurich. — Environ 35,000 personnes ont patiné dimanche sur le lac de Zurich. Toute la surface du lac entre Meilen et Zurich est solidement gelée.

Berne. — Dans la nuit de samedi à dimanche a succombé à Ospedaletti (Riviera), d'une crise de cœur, M. Hauser, ancien propriétaire et directeur des bains du Garnigel, conseiller national et membre du Grand Conseil bernois. C'était un excellent homme, soit comme hôtelier, agriculteur, soit comme citoyen, un père des pauvres de sa contrée. M. Hauser, qui avait toujours appartenu au parti radical, était âgé de 62 ans.

L'association romande de Berne a décidé dimanche soir, à l'unanimité, de prouver sa sympathie à la ville fédérale en participant au cortège historique du jubilé. Les Welches formeront l'escorte d'un char figurant le génie de l'Helvétie et de la Berna. Cette escorte sera composée de cinquante guerriers en costume Renaissance et de vingt-deux nains aux couleurs des vingt-deux cantons.

Glaris. — Cinq bûcherons, occupés à faire du bois au-dessous de Ruti, ont été précipités dans un abîme par une avalanche de terre. Quatre d'entre eux, pères de famille, sont morts, le cinquième est gravement blessé.

Grisons. — Les autorités communales de Coire étudient l'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections communales. La municipalité a prié M. Hagenbach, professeur à Bâle, de se rendre à Coire pour en conférer avec lui.

Tessin. — Le gouvernement a décidé de porter plainte contre les personnes compromises dans l'affichage des circulaires invitant le peuple à ne pas payer les impôts.

Vaud. — On lit dans *Vevey-Journal* :

Une Société d'études pour le développement de Thonon-les-Bains vient de se constituer dans cette ville ; M. le comte de Patek en est le président. On se souvient des belles journées de fêtes dont Thonon avait pris l'initiative l'été dernier ; c'est à la suite de ces fêtes que leurs organisateurs se décidèrent à donner corps à l'idée de transformer Thonon en ville d'eau. Le capital-actions de cette société s'élèverait à trois millions ou plus, dont, paraît-il, la souscription est déjà assurée.

Vevey ne peut que souhaiter la bienvenue, dans le nombre des stations du lac Léman, à Thonon-les-Bains ; plus on attirera les villégiatures dans notre région, plus la prospérité s'y répandra, et toute la contrée est intéressée à se donner la main, à prêter son concours dévoué dans toutes les occasions qui peuvent faciliter la réussite de projets où l'intérêt général du pays doit primer l'intérêt particulier. Vevey-la-Belle, Evian-la-Coquette sont depuis

— Oui, oui, ma fille, cela passe... Toujours ces palpitations cruelles au moindre mouvement ! il faut pourtant que nous rentrions de bonne heure, car il peut nous arriver du monde ; cette chère baronne d'abord ; puis ton frère, qui nous a annoncé sa visite pour aujourd'hui... Ensuite, ajouta la bonne dame en baissant la voix, ne serait-il pas possible qu'une lettre de M. de Gerville ne nous parvint d'un moment à l'autre ? La grande expérience est achevée et sans doute à cette heure, on en connaît le résultat.

— Et ne croyez-vous pas aussi, maman, que M. de Gerville pourrait arriver avec Stanislas ? Mon frère attache une importance extraordinaire à cette expérience, et il n'y aurait rien d'étonnant qu'en passant par Paris il se soit rendu d'abord à l'usine Lecardeur.

— Tout cela, en effet, n'est pas impossible ; mais, dans ce cas, il me faudra sans doute répondre par oui ou par non à certaines questions de M. de Gerville... As-tu bien réfléchi, ma fille ? et que devrai-je répondre ?

— Eh ! chère maman, vous le savez bien, répliqua Mariette toute rouge, en cueillant une violette sauvage perdue au milieu du gazon.

— Fort bien... Il faudra répondre « oui... » même si cette expérience qui doit, dit-on, donner une grande fortune à M. de Gerville n'avait pas réussi ?

— Surtout dans ce cas, dit Mariette avec véhémence ; je suis honteuse qu'on persiste à m'attribuer des sentiments de richesse et d'ambition indignes de moi !

— Il suffit ; je vois maintenant ce que je dois faire... Eh bien ! regagnons la voiture, ma chère enfant, ajouta Mme Gobin en se levant avec effort ; j'ai hâte de rentrer.

longtemps des amis du groupe des Trois

Neuchâtel. — cordonnier, domicilié à Chaux-de-Fonds, a été tué par un coup de hache assésé par un commis, Gœckler, mis à ses trousses par la gendarmerie. Gœckler, est âgé de 30 ans, individu, d'un caractère violent, diverses reprises puni à la prison pour crime. La femme de Gœckler a six enfants, dont 17 ans, le plus

NOUVEL

France. — L'Assemblée nationale a eu lieu dimanche à Paris à la présidence de M. de Broglie. Au dessert, M. de Broglie a prononcé un discours où il a célébré la fondation de la République. M. Chauvet a prononcé un discours où il a félicité le gouvernement de la République. L'Harmonie suisse a été applaudie avec un grand succès.

Italie. — Une épidémie de choléra a éclaté à Rome. Les effets ont été terribles. L'épidémie a sévi dans l'autre partie de la ville. Le docteur et le chirurgien ont été obligés de fuir.

Espagne. — Les élections espagnoles. Les réformistes de la majorité ont obtenu 100 députés. Les autonomistes républicains en Espagne, possibilistes, 100 députés. Les libéraux sagastiniens, 89 députés. Les démocrates, 38 députés. Le droit libéral et l'union nationale, 10 députés.

Allemagne. — Vorwärts (En avant) a été élu député socialiste. Le parti socialiste a décidé, à l'unanimité, de ne pas participer à la fête du 1^{er} mai. Les ouvriers prussiens ont décidé de ne pas participer à la fête. Le chômage en Prusse a augmenté.

— Une ordonnance interdisant les machines à café artificielles a été rendue. La vigueur immédiate sera maintenue.

— On annonce la mort de la fille du célèbre docteur suisse. Le jeune médecin suisse a été tué.

Angleterre. — Le maire de Cardiff, chargé de la défense de la ville, a échoué dans sa tentative de faire nommer officier et neveu de la reine.

Mariette prit le pli et toutes deux se remirent à marcher. Or, pendant la conversation, n'avaient pas remarqué sur de beaux chevaux moins de cinquante pas, et dit quelques mots de son cheval. Pour lui-même, il n'avait rien dit.

désirent concourir doivent
au 20 février 1891 au
postales d'arrondisse-
Neuchâtel, Bâle, Aarau,
Coire et Bellinzone.
connaissance d'au moins

minin seront aussi admi-
on fait remarquer que les
mettront que l'admission
sexe.
l'arrondissement donnent
rieurs nécessaires.

000 personnes ont patiné
ch. Toute la surface du
est solidement gelée.

de samedi à dimanche
(Riviera), d'une crise de
propriétaire et directeur
eiller national et mem-
ois. C'était un excellent
agriculteur, soit comme
de sa contrée. M. Haa-
artenu au parti radical,

de Berne a décidé
té, de prouver sa sym-
participant au cortège
cloches formeront l'escorte
de l'Helvétie et de la
composée de cinquante
issance et de vingt-deux
deux cantons.

ns, occupés à faire du
été précipités dans un
de terre. Quatre d'entre
morts, le cinquième est

és communales de Coire
représentation propor-
municipales. La municipa-
professeur à Bâle, de se
érer avec lui.

ment a décidé de porter
compromises dans l'affi-
le peuple à ne pas

vey-Journal :

ur le développement de
se constituer dans cette
en est le président. On
es de fêtes dont Thonon
raier; c'est à la suite de
eurs se décidèrent à don-
former Thonon en ville
cette société s'élèverait
t, paraît-il, la souscrip-

ter la bienvenue, dans le
c Léman, à Thonon-les-
villégiatures dans notre
y répandra, et toute la
onner la main, à prêter
outes les occasions qui
de projets où l'intérêt
l'intérêt particulier.
a-Coquette sont depuis

... Toujours ces palpitations
il faut pourtant que nous
ent nous arriver du monde;
s ton frère, qui nous a an-
Ensuite, ajouta la bonne
dit-il pas possible qu'une let-
vint d'un moment à l'au-
chevée et sans doute à cette

... maman, que M. de Gerville
Mon frère attache une impor-
rience, et il n'y aurait rien
pris il se soit rendu d'abord

... impossible; mais, dans ce
ndre par oui ou par non à
ville... As-tu bien réfléchi,
re ?

avez bien, répliqua Mariette
lette sauvage perdue au mi-

... « oui... » même si cette
re une grande fortune à M.
Mariette avec véhémence; je
attribuer des sentiments de
le moi!
ce que je dois faire... Eh
hère enfant, ajouta Mme Go-
hâte de rentrer.

longtemps des amies intimes; avec Thonon-l'Élegante,
le groupe des Trois-Grâces du Léman sera complété.

Neuchâtel. — Mercredi dernier, Jean Gœckler, cordonnier, domicilié aux Grandes-Crosettes, à la Chaux-de-Fonds, a tué sa femme à coups de marteau ou de hache assésés sur la tête. Aussitôt son crime commis, Gœckler s'est enfui, mais la gendarmerie mise à ses trousses, l'a arrêté peu après sur la terrasse du Temple. Gœckler, d'origine wurtembergeoise, est âgé de 54 ans. Il travaillait chez lui. Cet individu, d'un caractère irascible, a été poursuivi à diverses reprises pour scènes de violence. Il s'adonnait à la boisson et était ivre au moment de son crime. La femme était âgée de 50 ans.

Gœckler a six enfants; les deux aînés, jumeaux, ont 17 ans, le plus jeune a 6 ans à peine.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le banquet de la colonie suisse à Paris a eu lieu dimanche soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Marquard.

Au dessert, M. le ministre Lardy a rappelé que la Suisse célébrait cette année le 600^e anniversaire de la fondation de ses libertés.

M. Chauvet a porté le toast à la France, notamment à M. et à Mme Carnot qui représentent si dignement la République.

L'Harmonie suisse et M. Fabre de l'Opéra se sont successivement fait entendre avec un vif succès.

Italie. — Une rencontre de deux trains a eu lieu sur la ligne de Tortone à Novi (Piémont). Les effets ont été terribles. Les locomotives ont entrées l'une dans l'autre; les wagons ont été brisés. Le conducteur et le chauffeur ont été tués, plusieurs voyageurs sont grièvement blessés.

Espagne. — Voici le résultat officiel des élections espagnoles. Sont élus : 289 conservateurs, 12 réformistes de la nuance Robledo, 8 libéraux dissidents de Martos, 7 carlistes, 5 indépendants et 2 autonomistes républicains aux Antilles; 25 républicains en Espagne, savoir 5 fédéraux, 5 zorillistes, 5 possibilistes, 10 républicains du groupe Salmeron; 89 libéraux sagastinos en Espagne et 6 à Cuba.

Les 95 députés libéraux se décomposent de 24 démocrates, 38 constitutionnels, 20 partisans de la droite libérale et 13 protectionnistes nuance Gamazo.

Allemagne. — Le journal socialiste berlinois *Vorwärts* (En avant) publie un manifeste signé de 35 députés socialistes. Il y est annoncé que le comité a décidé, à l'unanimité moins une voix, de célébrer la fête du 1^{er} mai le dimanche suivant, 3 mai, pour que les ouvriers puissent manifester sans exception. Le chômage en semaine aurait été impossible et aurait pu amener des conflits avec les patrons.

— Une ordonnance du gouvernement allemand interdisant les machines pour la fabrication des fèves de café artificielles vient de paraître et entrera en vigueur immédiatement.

— On annonce les fiançailles de Mlle Frieda Bebel, fille du célèbre député socialiste allemand, avec un jeune médecin suisse, le docteur Simon.

Angleterre. — Le vapeur *Chiswick*, provenant de Cardiff, chargé de charbon, à destination de Saint-Nazaire, a échoué aux îles Scilly. Le capitaine, le premier officier et neuf marins sont noyés.

Mariette prit le pliant, abrita sa mère sous son ombrelle, et toutes deux se remirent en marche, à petits pas.

Or, pendant la conversation précédente, la mère et la fille n'avaient pas remarqué deux élégants messieurs, qui, montés sur de beaux chevaux, avaient fait halte dans les arbres, à moins de cinquante pas d'elles. Après avoir regardé un moment avec attention du côté de l'étang, l'un d'eux mit pied à terre, et dit quelques mots à son compagnon qui prit la bride de son cheval. Pour lui, il se porta rapidement vers les deux dames.

Au tournant du sentier, elles se trouvèrent face à face avec le promeneur, qui tenait son chapeau à la main, mais semblait disposé à leur intercepter le passage.

L'une et l'autre ne purent retenir un cri; elles avaient reconnu l'Anglais William Harrisson.

L'endroit, comme nous l'avons dit, n'était pas complètement désert. Il y avait des habitations à courte distance, et le cocher de la voiture était en vue. Mais la plus légère émotion impressionnait Mme Gobin d'une manière fâcheuse et la pauvre femme, subitement prise de palpitations, fut obligé de s'arrêter. Posant la main sur sa poitrine, elle dit à sa fille avec un faible sourire :

— Ah! je me doutais bien que nous n'en avions pas fini avec celui-là!

Mariette paraissait plus alarmée de l'état de sa mère que de la présence de l'Anglais. Pleine d'énergie, elle aurait continué sa route si Mme Gobin n'eût été, pour le moment, dans l'impossibilité d'avancer.

Tout en la soutenant, elle se tourna vers Harrisson et dit d'un ton ferme :

Etats-Unis. — 600,000 acres de terre dans le Jowa, qui faisaient partie des réserves indiennes, vont être livrés à la colonisation.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 4 février 1891. — On confirme M. Jean-Samuel Vincent, tit., dans ses fonctions de syndic de la commune de Montilier.

MM. les lieutenants Brémond, Charles, à Semsales; Perrier, Charles, à Marin (Neuchâtel), et Rochette, Edmond, à Genève, sont promus au grade de 1^{er} lieutenant de cavalerie.

Loutres. — L'intrépide chasseur de loutres, Pierre Bossy, pisciculteur à Chenaleyres, a de nouveau tué deux de ces carnassiers, mercredi, dans le ruisseau de Praroman. Il en est à sa 41^{me} victime!

Incendie. — Lundi matin, vers 5 heures, un incendie a détruit les dépendances de l'hôtel de l'Aigle-Noir, à Morat.

La cause du sinistre est inconnue.

Evêché. — Le *Genevois* de lundi publie en lettres grasses une dépêche de Rome du 8 février, annonçant que le pape nommera M. Deruaz, curé de Lausanne, à l'évêché de Fribourg, en remplacement de M. Mermillod.

Un héritage. — Il y avait à Romont, dit la *Liberté*, un pauvre misérable chiffonnier. A le voir courir les campagnes, couverts de haillons, la barbe inculte, la figure ravagée par les privations, les gens avaient pitié de lui et lui donnaient un peu de lait ou de soupe. Quand il se trouvait à Romont, son couvert était mis à la porte des couvents des capucins et de la Fille-Dieu.

On devine combien le pauvre homme a dû souffrir, par les rigueurs exceptionnelles de ce long hiver, dans une chambre qui n'était jamais chauffée, n'ayant pour dormir qu'un grabat informe. Un soir, ne pouvant plus tenir dans sa couche, il se releva et alla acheter un peu d'eau-de-vie pour se réchauffer. Le lendemain, les voisins ne l'apercevant pas, l'appellèrent, point de réponse. Ils frappèrent à la porte : elle resta close. On prévint l'autorité; un serrurier arriva qui força la serrure. Le chiffonnier fut trouvé mort d'une congestion cérébrale, déterminée par le froid et l'eau-de-vie.

Le juge de paix dut faire l'inventaire de la fortune laissée par le défunt. C'est le mot qu'emploie la loi, qui a parfois des ironies cruelles. Ici ce mot était en situation, car le juge de paix découvrit, dans un tiroir, des titres et des valeurs pour près de 70,000 fr. Les héritiers sont des parents éloignés, mais ils auront à partager avec le fisc, car l'avare chiffonnier avait négligé de faire à la commission de l'impôt les confidences obligatoires.

GRUYÈRE

Aux membres de la Société d'assurance du bétail du cercle de Gruyères. — Le comité informe les sociétaires qu'ils ont à payer la contribution pour 1890, à raison de 5 fr. par 0/00 de

— Que voulez-vous, monsieur? Nous n'avons rien à entendre, rien à vous dire. Retirez-vous... Ne voyez-vous pas que vous faites peur à ma mère ?

Harrisson répondit d'un ton très humble, mais avec son horrible accent britannique :

— Aoh! miss Mariette, ioune mot... ioune seule mot... Pour demander le pardon de moâ.

— Je n'ai rien à vous pardonner; tout est fini entre nous. Laissez-nous passer.

— Je volé seulement expliquer à vô... Ce n'était pas moâ qui avé frappé le gentleman... Il été gnéri à présent... et moâ j'aime toujours vô bocoup... bocoup fort.

Mme Gobin, malgré ses souffrances, essaya de venir en aide à sa fille :

— Monsieur Harrisson, dit-elle d'une voix altérée, un honnête homme, un homme d'honneur... et je veux croire encore que vous êtes l'un et l'autre... ne dois pas imposer sa présence à des dames... Je vous adjure de vous retirer... Nous allons remonter en voiture.

Harrisson ne bougeait pas, le sentier était étroit; d'un côté, se trouvaient d'épais halliers, de l'autre, les marécages de l'étang, et il n'y avait aucun moyen d'avancer pendant qu'il barrait le passage.

— Je été plein de respect, reprit-il; de respect et de reconnaissance, car miss Mariette avé sauvé moâ... Si elle volé bien recevoir moâ dans sa maison...

— Jamais, interrompit Mlle Gobin avec fermeté; oubliez-moi, monsieur Harrisson, c'est tout ce que je puis vous demander!

Cette dureté, de la part d'une si douce et si gracieuse per-

la valeur assurée, au domicile des membres délégués du comité, ci-dessous désignés, d'ici au 20 février.

Passé ce délai, les encaissements se feront contre remboursement postal.

A Gruyères, chez M. Frédéric Murith, au Clos-Mur;

Au Pâquier, chez M. Xavier Morand, au Villard-blanchin;

A Estavannens, chez M. Léon Jaquet, président;

A Broc, chez M. François Sudan, syndic;

A Enney, chez M. Abel Grandjean, syndic.

Vevey-Bulle-Thoune. — Le conseil communal de Château-d'Ex a voté la subvention suivante en faveur du chemin de fer : la commune s'engage à fournir 10,000 traverses en sapin. Ces traverses étant fixées à 1 fr. 30 pièce, c'est donc une subvention de 23,000 fr. qui est faite.

Le conseil communal de Rougemont a voté dimanche une subvention de 5000 fr.

VARIÉTÉS

La Fille du carillonneur.

Mœurs provinciales (XVIII^e siècle).

Par EUGÈNE MORET.

12

A six heures, il franchissait la porte cochère d'une petite maison de la rue du Roi-Doré, où il demeurait, et ne reparaisait que le lendemain.

Quel était cet homme?... Personne ne le connaissait dans le quartier, on ne savait d'où il venait et il n'entraît dans aucune relation avec ses voisins. Les plus bavards et les plus curieux, et le nombre ne manque pas, dans ce beau quartier privilégié du Marais, n'osaient seulement l'aborder, tant il paraissait ombrageux. Si quelqu'un s'approchait de sa fille, il roulait des yeux farouches et regardait les gens comme s'il était prêt à tomber dessus, et si on avait le malheur de lui adresser un mot, un de ces mots banals, comme on adresse généralement aux enfants, il tirait la petite par la main et tournait le dos aux gens.

Quel homme étonnant !

Pour vous, mes amis, il n'y a rien d'extraordinaire, car vous avez reconnu Gaspard qui, ayant retrouvé sa fille, veillait sur elle avec sollicitude et, redoutant avec raison qu'on la lui enlevât, nuit et jour faisait sentinelle.

Il se méfiait en effet de tout le monde, aussi bien des femmes que des hommes et des enfants.

Tous ceux qui l'approchaient étaient des ennemis et des ravisseurs.

Pour la lutte il était prêt et ne sortait qu'armé jusqu'au dents sous son vêtement, mais ce qu'il craignait c'était la ruse, l'astuce, l'hypocrisie, c'était qu'on surprit sa bonne foi ou qu'on profitât d'un moment d'oubli, de faiblesse ou de négligence de sa part.

(A suivre.)

Une charmante lettre

adressée à M. Golliez, à Morat, dépôt général du Dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux : « Permettez-moi de venir vous remercier sincèrement pour les magnifiques résultats que j'ai obtenus chez mes deux filles avec votre dépuratif; elles ont de nouveau tontes les belles couleurs de la santé. (Signé :) Comtesse Lina de la Senne, villa des Roses, Nice. »

Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

sonne, déconcerta l'opiniâtre Anglais.

— J'ai voulu oublier vô, répliqua-t-il avec accablement, j'ai pas pu du tout, du tout... Si vous reprenez moi, je retournerai moâ.

— Ceci vous regarde, reprit Mariette hors d'elle-même; votre conduite est odieuse, monsieur; cette violence envers deux pauvres femmes sans défense...

— Alors permettez à moâ de voir vô dans la maison... là-bas... à la Jonchère.

— Quoi! Vous savez... Votre police est excellente, monsieur; mais elle aurait dû vous apprendre que nous ne sommes pas chez nous à la Jonchère... et aussi que je compte avoir bientôt pour protecteur un homme que j'aime et dont je suis aimée, et qui saura me défendre contre les agressions semblables à celle-ci.

Cette fois, Harrisson devint blême. Ses yeux prirent une expression de menace.

— Comme ça, dit-il d'un ton sombre, on se été moqué de moâ, quand on avé permis à moi... Mais je ne souffrirai pas qu'on outrage ioune gentleman anglais!

Pendant cette scène, le malaise de Mme Gobin augmentait rapidement. Ses suffocations étaient telles que ses jambes fléchirent et qu'elle fut tombée si elle n'eût été soutenue. Sa fille s'empressa de déployer le pliant, sur lequel la pauvre femme s'affaissa à demi évanouie.

— Monsieur, dit Mariette, ceci est abominable... Vous voyez bien que ma mère se trouve mal.

(A suivre.)

Vente d'immeubles.

On offre à vendre l'anberge du *St-Georges*, à Gruyères, et la jolie propriété appelée *Le Pas*, sous Gruyères et près de Pringy, comprenant grange en très bon état et pré d'environ 6 poses. Conditions de paiement avantageuses.
Pour voir les immeubles, s'adresser à M. Placide RIME, à Gruyères, et pour traiter, au notaire FAVRE, à Bulle. [40]

Hôtel-pension à vendre.

On offre à vendre, dans une des plus jolies contrées de la Gruyère, un hôtel-pension avec jardin et verger, à proximité du chemin de fer et de la route cantonale, ainsi que du télégraphe et des postes.
Pour voir les immeubles et traiter, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [41]

Au magasin sous le St-Michel, côté de la Promenade, Bulle.

A BAS PRIX :
Un beau choix de *cotonne, toiles, étoffes* pour dames et messieurs, *chemises* en tous genres, *laines, cotons*, essuie-mains, serviettes. — Confection de lingerie sur commande. — Cravates, mercerie, blouses, mouchoirs et un *solde de marchandises* en dessous du prix de facture, telles qu'étoffes pour dames et messieurs, couronnes mortuaires, laines et cotons.
Pauline Sallin. [55]

CHEZ L. TREYVAUD à BULLE : Seul dépôt du véritable PÉTROLE DE SALON

supérieur à l'huile impériale, sans odeur ni fumée, le meilleur et le plus économique des combustibles pour toutes les lampes à pétrole.
Se méfier des contrefaçons.
NEOLINE Huile extra pour églises. [33]

Couverture pour bâtiments

LA MEILLEURE ET LA PLUS ÉLÉGANTE Ardoises d'Orny et de Sembrancher.
Pour prix et renseignements, s'adresser à *Torche*, à Vuadens, repré^s pour la contrée. Le même achète sciages, billons et bois sur pied. [767]

Beaux GROS SONS français

écailles.
Semoules et farines *mais* diverses. Farines spéciales *roudes* très avantageuses. Froment pays comprimé 1^{re} qualité. Moitié supérieur
Orges et avoines comprimées. Avoines blanches *sourragères*.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.
Prix très réduits. [772]

Un ménage

arrivant de Paris, dont la dame est tailleur se recommande à la clientèle de Bulle et des environs pour les *costumes de haute nouveauté et pour mariage* de mode la plus récente, ainsi que *costumes de fillettes et blanc pour première communion*.
S'adresser à Mme CHOLLET, Grand'rue, maison Heimo, à Bulle. [77]

On a laissé

une somme au guichet de la Banque populaire.
La réclamer moyennant désignation.
Banque populaire de la Gruyère. [79]

A VENDRE

à perte, 15 actions *Crédit foncier*.
J. GILLET, avocat, à Bulle. [44]

Pour cause de départ,

on offre à remettre un *magasin d'épicerie et mercerie*, situé dans une ville du canton.
S'adresser au bureau du journal. [59]

La vente du lait de la fromagerie de *Cheles-Jaques* (Ste-Croix) n'ayant pas eu lieu, la Société demande

un bon fromager

depuis le 23 avril au 11 novembre 1891. Elle recevrait encore des offres pour la vente de son lait jusqu'au 15 février.
Pour la Société :
Le Secrétaire,
E. JACCARD, fourrier.
[64] (O331C)

AVIS IMPORTANT

En vue d'accélérer la liquidation de ses *CHAUSSURES*, le soussigné fera vendre le **jeudi 12 février courant**, à la sortie de la Promenade, à Bulle, un grand choix de souliers et bottines pour messieurs, dames et enfants. Toutes ces chaussures proviennent des premières fabriques suisses, ont conservé toute leur fraîcheur et seront cédées néanmoins même en dessous du prix de facture.
Ernest GLASSON [68]

Administration des forêts, vignes & domaines.

Jeudi 19 février, à 9 1/2 heures du matin, on exposera en vente en mises publiques, dans la cave des Faverges, rière St-Saphorin, district de Lavaux :
2350 litres vin rouge, au vase N° 12; 29,310 litres vin blanc, dont 4800 litres au vase N° 5, 3500 litres au vase N° 13, 3800 litres au vase N° 15, 3340 litres au vase N° 16, 3340 litres au vase N° 17, 2700 litres au vase N° 18, 2180 litres au vase N° 19, 2000 litres au vase N° 20, 2200 litres au vase N° 21, 1500 litres au vase N° 23; en outre, 950 litres de lies.
La dégustation des vins aura lieu dès 9 heures.
Le même jour, de suite après les premières mises, on vendra dans les caves d'Ogoz, près des Faverges :
950 litres vin rouge; 28,645 litres vin blanc, dont 5650 litres au vase N° 3, 3425 litres au vase N° 6, 5170 litres au vase N° 7, 2180 litres au vase N° 8, 2200 litres au vase N° 9, 3500 litres au vase N° 10, 4370 litres au vase N° 11, 1100 litres au vase N° 13, 1050 litres au vase N° 14; en outre, 900 litres de lies.
L'Administration des vignes et domaines de l'Etat : EDMOND GOTTRAU [67]

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
L'Élixir, Foudre et Pâte Dentifrices
DES
RR.PP.BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulaac (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur
3 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.
« Usage journalier de l'Élixir Dentifrice des RR.PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »
Elixir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1', 25', 3'; Pâte, 1', 25', 2'.
Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux
Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries.
Pharmacies et Drogueries.



Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de 1^o Tinguely, Auguste, feu Jean-Joseph; 2^o Théraulaz, Joseph, feu Jean-Joseph, les deux de et à La Roche, fera vendre aux enchères publiques, à l'anberge du Lion-d'Or, audit lieu, **lundi 23 février courant**, dès les 2 h. de l'après-midi, les immeubles ayant appartenu à ces deux discutants.
Chapitre de Tinguely, Auguste :
Art. 362. « Metzélènes », N° 35. Maison, grange, écurie, pré de 6 hectares 69 ares 24 centiares.
Le 1/4 de l'art. 1367. « Pasquier à Veillard », bois de 2 hectares 77 ares 65 centiares.
Chapitre de Théraulaz, Joseph.
Les art. 1214 à 1220 du cadastre de La Roche, soit : Maison, demi-grange, écurie, prés, pâturages, de la contenance d'environ 20 poses.
Ces derniers immeubles seront vendus au quart de rabais.
Bulle, le 5 février 1891.
Par ordre :
Le greffier : L. ROBADERY. [82]

AVIS

Le soussigné avise qu'il vient de s'établir dans la maison de M. Magnin, avocat, ancienne maison de Gorgon Joliet.
Il se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il s'efforcera de satisfaire par un travail prompt et soigné et des prix modérés.
Le même achèterait des rayons de frêne bien secs.
Joseph Morand, charron, à Bulle. [83]

AVIS

A l'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :
Monseigneur Marilley.
Brochure de 72 pages et un portrait.
Prix : 50 cent.

Demande de place.

Un *jeune homme*, âgé de 19 ans, d'une honorable famille du Jura bernois, ayant travaillé pendant 18 mois dans une fromagerie et beurrierie centrifuge, désirerait trouver un emploi dans un établissement du même genre.
S'adresser au bureau du journal. [85]

Foin à vendre.

12,000 pieds de foin et regain première qualité, à consommer sur place ou à distraire.
S'adresser à Ody, huissier, à Vaulruz. [84]

LE CIMENT UNIVERSEL

de Plüss-Staufur
est incontestablement *sans rival* pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.
Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr.
Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES, PAPIER A LETTRES, Etiquettes gommées POUR VINS ET LIQUEURS

avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.
grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers.
A l'imprimerie de ce journal :
de 30 à 60 cent. le cent.

A VENDRE

Environ trente mille pieds de *foin et regain*, première qualité. Vaste écurie.
S'adresser à M. GILLARD, entrepreneur, à Bulle. [741]

A vendre :

Un *domaine* de grand rapport, de 21 poses, situé à Sâles (Gruyère), à 5 minutes de la gare et de la laiterie.
S'adresser à Marie GAUDARD, audit Sâles. [52]

A VENDRE

La Géographie *RECLUS*, parue en livraisons.
Par commission :
A. DAVET, procureur, Bulle. [9]

A VENDRE

A distraire, un lot de *foin et de regain*.
A. DAVET, procureur, Bulle. [8]

On demande

une bonne *filie* sachant faire la cuisine.
S'adresser au bureau du journal.

On demande

pour le 15 février, un *jeune ouvrier boulanger* de bonne confiance.
S'adresser au bureau du journal. [65]

On demande

un fournisseur pouvant livrer toute l'année du bon *beurre de table* première qualité.
S'adresser aux initiales J. P., poste restante Neuchâtel. [43]

CASSÉE

à l'anberge de la *Cantine*, Avry-dev.-Pont.
Invitation cordiale.
GACHET, tenancier. [77]

A LOUER

Pour le mois d'avril prochain, 2 chambres contiguës confortablement meublées et situées au levant et au midi.
S'adresser au magasin Remy & Cie. [35]

AVIS

Le soussigné prie toutes les personnes de ne plus rien confier à son fils André, car il ne reconnaîtra et, par conséquent, ne payera aucune dette contractée par celui-ci.
Joseph SAVARY, Motélon. [71]

TOUT ÉLOGE
EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE
des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de
GOUTTE, RHUMATISMES, Névralgies et Douleurs de toute nature, avec le véritable
PAIN-ÉXPPELLER
à L'ANCRE
C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque *ANCRE*. Le Pain-Éxpeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs.
F. AD. RICHTER & Cie., Olten (Suisse), Radolstadt, New-York, 370 Broadway, Londres E.C.



Mandats de quote-part de l'Union des Banques.

Siège : Amsterdam.
Gros lot de 210,000 fr. sorti au dernier tirage de la *Croix-Blanche Hollandaise*, le 1^{er} décembre 1890, échu au N° 12 de la série 4042.
20 souscripteurs du pays favorisés.
Pour souscrire, s'adresser à François ROMANENS, à Marsens, Fribourg (Suisse).
Joindre timbre pour réponse. [777]

A louer :

Chez Louis Desbiolles, à Bulle, un *appartement* au second étage. [693]

A LOUER

Une belle *chambre* meublée.
S'adresser au bureau du journal. [643]

Le Messenger boiteux

de Berne et Vevey
est en vente à l'imprimerie de la Gruyère.
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 an, 6 fr.
Etranger : 1 an, 9 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 15 centimes.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prière
ver bon accueil
ment qui leur
prochains.

Chemin de

2^{me} projet. — simple, consistant projeté comme classe, intéressant L'Etat ferait l'Etat en second des allocations ar payer la part des 10,000 fr. par an et de la Vevey 10,000 francs par mesure que les c d'une action, un t qu'au bout de dix des titres entre le petit intérêt, ce q tant effectif de la Ce second pro tions en nature q les particuliers. Pour justifier la par les communes mettrons les réflé Les districts de sèdent une vale 70 millions. En 200,000 fr. soit u nous un taux d'i Ainsi deux propri de valeur cadastr payer : le premier On échelonne la premier paiera 1 pour peu qu'un si deux fois par an

FEUILLE
LE SECR

Et comme Harris voix claire et perçante stationnait à l'entrée — Au secours ! Ja Quoique cet appel s'adressait dans sa farouche froideur : — Recevez môa d — Au secours, Ja gneur du désespoir. On s'agitait du côté cher Jacques qui accouraient avec lui et Aux accents de cet avant ; et ils allaient atteindre l'étang. On n'islas.